

Prévoir son séjour

Les formalités s'accomplissent au niveau de l'accueil du service de Pédiatrie si l'entrée s'effectue entre 8h et 17h, aux urgences de l'hôpital en dehors de ces horaires.

Il vous sera demandé de fournir les documents suivants :

- > Carte Vitale ou attestation de Sécurité Sociale ou de Couverture Médicale Universelle (CMU) présentant des droits en cours de validité
- > Carte mutuelle ou attestation de CMU complémentaire en cours de validité
- > Livret de famille ou pièce d'identité au nom de l'enfant ou extrait d'Acte de Naissance (obligatoire lors d'un 1er passage sur l'établissement)
- > Carnet de santé de l'enfant

A L'ATTENTION DES PARENTS

A FOURNIR LORS DE L'HOSPITALISATION

POUR TOUTE LA DURÉE DU SÉJOUR DE VOTRE ENFANT, VOUS VOUS DEMANDEZ DE FOURNIR :

- Les couches
- Le thermomètre
- Pyjama

Les affaires de toilette :

- Savon, shampoing
- Serviettes de toilette
- Brosse à dents et dentifrice
- Peigne ou brosse à cheveux



RAPPEL :

Le repas accompagnant sera distribué uniquement sur présentation du « bon de repas » attestant du règlement aux services économiques.

